



## DES ÉCONOMIES SUBSTANTIELLES À RÉALISER

A l'issue d'un appel d'offres, nous venons d'attribuer à EDF, pour 3 ans, le marché pour la fourniture en Électricité des tarifs Bleus concernant vos bâtiments et votre Éclairage Public. EDF nous a proposé le meilleur prix. EDF a offert l'engagement le plus élevé concernant la gestion de vos points de consommation.

Au cours de notre préparation de l'appel d'offres, nous avons pu constater un certain désordre au niveau des puissances souscrites...

Comme vous le savez une facture d'électricité c'est 1/3 de taxes, 1/3 de coût d'acheminement, 1/3 de coût relatif à l'énergie. Sur le dernier point, nous avons obtenu un prix qui permettra une économie de 20 % à 30 %.

Sur le second point (le coût d'acheminement), EDF, dans le cadre du marché, s'est engagée à optimiser vos puissances souscrites.

**Des propositions vous seront faites... surtout répondez-y... vous avez des gains importants à réaliser.**

Un dernier point. Progressivement vos points de consommations seront équipés de compteur LINKY qui vous permettront de bénéficier de nouvelles offres proches de votre mode d'utilisation. Là aussi EDF s'est engagée à faire des simulations afin de vous faire bénéficier du meilleur « tarif ».

Soyez vigilants aux propositions qui vous seront faites et si vous avez un doute, la FDE 62 sera à vos côtés pour vous conseiller.

Alors, n'hésitez pas à nous consulter, peut-être y-a-t-il encore des économies substantielles à réaliser.

**Et n'oubliez pas, nous vous donnons rendez-vous en septembre pour nos réunions d'arrondissement. Nous y répondrons à toutes vos questions.**

### AGENDA

**Réunions d'arrondissement : nous vous attendons nombreux !**

Cette année les 6 réunions d'arrondissement ont lieu à :

**ACHICOURT, lundi 12 septembre 18h**

**MERLIMONT, mercredi 14 septembre 18h**

**SAINT-POL-SUR-TERNOISE, lundi 19 septembre 18h**

**AIRE SUR LA LYS, jeudi 22 septembre 18h**

**CARVIN, lundi 26 septembre 18h**

**RETY, jeudi 29 septembre 18h**

Vous recevrez, fin août, une invitation, précisant les lieux, accompagnée d'un coupon réponse vous permettant de confirmer votre présence.

ÉDITO



**Michel Sergent**

Président de la FDE 62

# DE NOUVELLES AIDES P

Éclairage public, nouvelles énergies... voici en avant-première quelques nouveautés de la FDE 62 où vous aurez l'occasion de rencontrer vos interlocuteurs de la F

## SEVE : AUGMENTATION DES FORFAITS

L'adhésion au projet SEVE est plus que jamais d'actualité. Avec de nouveaux forfaits sur les lanternes avec mâts. Et des opportunités pour réduire votre facture énergétique.

Avec le projet SEVE, la FDE 62 a déjà remplacé 11 126 points lumineux dans 167 communes de Pas-de-Calais. Le projet connaît une nouvelle évolution pour répondre toujours mieux aux besoins des collectivités : le forfait sur les mâts progresse jusqu'à près de 70 % suivant l'économie d'énergie réalisée. Par ailleurs, dans le cadre de l'innovation, la FDE 62 a décidé d'accompagner l'installation des mâts autonomes. Les mâts autonomes fonctionnent avec un panneau solaire, raccordé à une batterie, qui alimente un luminaire LED. Ils fonctionnent géné-

ralement avec de la détection de présence. Ils sont particulièrement adaptés pour les sites isolés, distants du réseau d'éclairage existant et peu fréquentés : abribus, passage piéton, parking, parc ou impasse... Toutes les communes, petites ou grandes, qui souhaitent rénover un éclairage vétuste sont éligibles pour SEVE et pour cette aide sur les mâts autonomes. Rappelons toutefois que certaines communes possèdent aujourd'hui un matériel qui ne peut pas être qualifié de vétuste mais qui peut s'avérer largement surdimensionné.

De nouveaux matériels pourraient diminuer nettement la consommation tout en gardant une qualité d'éclairage satisfaisante. Après un audit financé à 70 % par la FDE 62, que nous vous conseillons d'anticiper, une opération d'efficacité énergétique peut être préconisée sur ce matériel considéré comme non vétuste. Elle consistera à conserver les lanternes mais changer l'appareillage intérieur pour baisser les puissances installées. Ces travaux sont également éligibles à SEVE.



Avant



Après

## DE NOUVELLES AIDES POUR LE CHAUFFAGE

Installation de radiateurs, régulation des chaudières : de nouvelles aides pour optimiser le chauffage de vos bâtiments

Dans le cadre des rénovations des systèmes de chauffage des bâtiments, la FDE 62 crée des subventions sur de nouvelles thématiques : l'installation des réseaux hydrauliques de distribution de la chaleur – autrement dit l'installation de radiateurs –, et l'« optimisation de chaufferie »,

c'est-à-dire l'amélioration du pilotage et du rendement des chaufferies. Cette solution propose une alternative au remplacement des chaudières. Elle concerne non pas des chaudières vétustes mais des chaudières qui pourraient largement être améliorées en termes de pilotage et de

rendement, grâce à l'installation d'un peu de domotique, c'est-à-dire des modules de régulation, des vannes pilotées par exemple, qui permettent d'optimiser l'installation... Enfin, une dernière évolution, la FDE 62 a augmenté le plafond de son aide concernant les pompes à chaleur.

# POUR LES COLLECTIVITÉS

beautés sur nos aides. À découvrir plus amplement lors des 6 réunions d'arrondissement DE 62.

## LE PHOTOVOLTAÏQUE DE NOUVEAU RENTABLE

**Le photovoltaïque est victime de deux idées erronées : l'absence de rentabilité et le manque de soleil dans notre région. C'est faux !**

Le photovoltaïque devrait connaître un regain d'intérêt. En effet, contrairement à une opinion répandue, il est de nouveau rentable. C'est un fait, les prix du rachat de l'électricité produite par l'énergie photovoltaïque ont diminué, de même que les aides à l'installation. Dans le même temps, depuis quelques années, on assiste à une chute des prix du matériel. Si bien qu'il redevient rentable d'installer des panneaux photovoltaïques. Autre idée reçue : dans le Nord il n'y aurait pas assez de soleil. C'est faux ! Si le Pas-de-Calais ne bénéficie pas d'un ensoleillement record, ça n'est pas un problème, au contraire. Le rendement des panneaux est en effet également lié à la température. Et quand les panneaux chauffent, le



rendement diminue. Les températures moins élevées de nos régions sont donc tout à fait compatibles avec de bons rendements.

La FDE 62 envisage de soutenir le photovoltaïque. Une des solutions consisterait à investir à la production. La FDE 62 pourrait acheter le matériel,

louer aux collectivités intéressées un emplacement en toiture, se charger de le faire installer. Une réflexion qui vise à permettre à toutes les communes qui le souhaitent, d'entrer dans la transition énergétique. Ce sujet sera abordé aux prochaines réunions d'arrondissement.

## AMENER LE GAZ LÀ OÙ IL FAIT DÉFAUT

**Vous croyez que votre commune ne pourra jamais être desservie en gaz ? Si elle possède un potentiel, les délégations de service public mises en place par la FDE 62 peuvent changer la donne.**

392 communes du Pas-de-Calais sur les 893 sont aujourd'hui desservies par le gaz. Grâce à l'amendement Sergent de 2008, la FDE62 a la possibilité d'investir et contribuer ainsi à la rentabilité des extensions de réseau de gaz naturel. Condition *sine qua non* pour que GrDF les réalise. Malgré ce dispositif, il est impossible d'amener le gaz partout. Pour les communes ayant un potentiel de clients, une zone d'activité en développement par exemple, un industriel désireux de s'installer sur son territoire, la FDE62 a décidé de créer des « DSP Gaz », « Délégation de Service Public Gaz ». Il s'agit, après

appel d'offres, de déléguer la gestion de ce service public, la distribution du gaz, à un délégataire public ou privé. Dans cette perspective, la FDE 62 met en place deux solutions. Pour les communes pouvant être raccordées à des réseaux de gaz naturel, la FDE 62 étudie la possibilité de mettre en place une DSP Gaz. La problématique est d'amener le gaz naturel moyennant un tarif d'acheminement un peu plus cher qu'habituellement mais qui garantira un tarif plus attractif. Pour les communes trop éloignées de réseaux gaz naturel existants, l'idée est de créer des DSP en propane.

Le projet consiste alors à installer une cuve pour la commune (au lieu de cuves individuelles) gérée par le délégataire, à partir de laquelle des canalisations seront reliées aux habitations et entreprises intéressées.

Le gaz est en effet un facteur très important de développement de l'activité des territoires, notamment en zone rurale.

Une DSP en propane est actuellement en cours de négociation pour la commune de Bucquoy. Elle vous sera présentée en détail lors des prochaines réunions d'arrondissement.

# GROUPEMENT DE COMMANDES TARIFS BLEUS 11 À 12 % EN MOINS SUR LA FACTURE

Après les tarifs jaunes et verts, la FDE 62 s'attaque aux prix du KWh des tarifs bleus avec un nouveau groupement de commandes d'achat d'électricité bénéfique aux collectivités.

EDF a répondu à l'appel d'offres de la FDE 62 sur les tarifs bleus, avec la meilleure offre technique et le meilleur prix. EDF est donc attributaire du marché pour 3 ans (prix fixe). Pour les 834 collectivités ayant adhéré à ce groupement de commandes, la FDE 62 a obtenu un prix pour l'éclairage public inférieur de 25 %, soit une baisse moyenne de la facture de 11 % TTC environ. Ce qui représente 1 200 000 € d'économie pour les adhérents au groupement. La FDE 62 a obtenu pour les bâtiments un prix inférieur de 30 % soit une baisse moyenne de la facture de 12 % TTC et une économie de 1 000 000 € pour les adhérents au groupement.

## Des prix et des services

Par ailleurs, comme vous le savez, le prix de l'énergie représente 1/3 de la facture, et les prix de l'acheminement, qui comptent pour 1/3 également, sont directement liés aux puissances souscrites. Dans ce cadre, EDF propose un certain nombre de services : un service d'optimisation des sites – l'objectif est de vérifier que les puissances souscrites sont adaptées pour l'utilisation qui en est faite. Les adhérents pourront bénéficier d'une visite annuelle gratuite de leur fournisseur afin de faire le point sur leurs différents contrats. De plus, EDF met à disposition des communes intéressées une offre Énergie verte (électricité d'origine renouvelable) moyennant un supplément de tarif tout à fait minime. Enfin, EDF s'engage à accompagner les membres du groupement lors du déploiement du compteur Linky, en évaluant leur intérêt à opter pour les offres heuro-saisonnnières (heures pleines, creuses, hiver, été) qui pourront leur être prochainement proposées.



**WWW.FDE62FR**

## DÉCOUVREZ NOTRE NOUVEAU SITE

Vous pouvez dès maintenant accéder à notre nouveau site internet. Plus simple, plus clair, plus ergonomique, il rassemble toutes les informations utiles aux collectivités adhérentes de la FDE 62.

Vous y trouverez nos dernières actualités, une présentation de nos missions, les résultats des contrôles d'activité de nos concessionnaires, des informations sur nos aides techniques et financières, la démarche à suivre en cas de difficulté avec un de nos concessionnaires, tous nos documents à télécharger, l'organigramme de la FDE 62 et les coordonnées de vos interlocuteurs. Un formulaire de contact vous permet également de nous laisser un message. N'hésitez pas à nous contacter.

## Delphine Ollevier

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur ENSE3 (École Nationale Supérieure de l'Énergie, l'Eau et l'Environnement), Delphine Ollevier, 25 ans, rejoint l'équipe de la FDE 62. Engagée en qualité d'Ingénieur Économie Concessionnaire, cette spécialiste des Énergies primaires et renouvelables, de l'ingénierie financière et des marchés de l'énergie, apportera son expertise dans l'analyse de l'activité de nos concessionnaires.



40 avenue Jean Mermoz CS 70255 62005 DAINVILLE Cedex Tél. : 03 21 51 09 40 Fax. : 03 21 51 11 08

Retrouvez nos informations sur [www.fde62.fr](http://www.fde62.fr)